# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2009

OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES JEUX D'ARGENT EN LIGNE - (n° 1860)

| | |
|---|---|
| Commission | |
| Gouvernement | |

# AMENDEMENT

N° 1472

présenté par
M. Jean-François Lamour

---

## ARTICLE 4 BIS

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« contre l'addiction au jeu ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.